



PV n°3 du 6 octobre 2025.

Membres présents :

Mmes Cerrone et Lau

MM. Caubergh, Dardinne, Dheur, Draguet, Germa, Grignet, Halin, Joniaux, Lejeune, Lerousseaux et Schroyen

Invités présents :

Mme Joliet (CDA)

Le PV n°2 du 25 août 2025 a été approuvé à l'unanimité.

1. Organisation et calendrier

• Assemblée Provinciale (20 mai) :

- Vote sur la cooptation de Mélanie Lau et André Schroyen
- Membres sortants et rééligibles (Silvana Cerrone et Michel Halin).
- Rappel que le maintien (ou pas) des séries de 14 équipes devra être à nouveau voté.

• Réunion avec les clubs (17 novembre – 19h) à la Maison des Sports :

- Intervenants invités :
 - Véronique Laurent (secrétariat des clubs)
 - Raphaël Obsomer (formation des entraîneurs)
 - Philippe Aigret (arbitrage)
 - Jean-Pierre Delchef (Président de l'AWBB)
- Les clubs sont invités à poser leurs questions à l'avance par e-mail ou Google Forms.

2. Compte-rendu du groupe de travail sur la réforme des championnats régionaux jeunes

Christian Joniaux et Michel Halin, qui participent au groupe, énoncent les idées émises.

Volonté de notre groupement : mettre en avant le sportif (résultats, formation des jeunes, présence d'entraîneurs diplômés) avant le structurel (infrastructure).

3. Gestion des forfaits et maintien des joueurs

- Idée : Lorsqu'un club déclare un forfait général pour une de ses équipes seniors (principalement), les joueurs de cette équipe, même si le championnat a déjà commencé, ne devraient pas être bloqués afin de leur permettre de continuer à jouer ailleurs.
- Rappel : Tout club déclarant forfait général pour une de ses équipes est tenu d'avertir, par écrit ou par e-mail, tous les adversaires de la série dans laquelle cette équipe est engagée - au plus tard 72 heures avant la rencontre (articles PC74 et PC75).

4. Organisation d'événements types "journée du basket féminin"

- Proposition : ce type de manifestation devrait être validé par l'Assemblée Provinciale et impliquer davantage les clubs.

5. Problèmes d'infrastructures et d'homologation

Rappel:

- Le CP gère les homologations, mais c'est au club de se mettre en ordre.
- Les arbitres signalent les irrégularités au CP, qui informe le club.

- Les clubs doivent tout mettre en œuvre pour se mettre en ordre dans les meilleurs délais, si nécessaire en sollicitant les communes en cas de lenteur administrative.

6. Commission législative

- Préparation de la **prochaine réunion législative** (13 octobre).
- Sujets et réflexions proposés :
 - Revoir le PC1 et sa répartition : transfert des arbitres, affiliation au club d'origine (durée et return dans le temps)...
 - Problématique du paiement des arbitres alors qu'il y a de moins en moins d'argent liquide en circulation.
 - Je suis champion, je monte...faut-il revoir le règlement ?

La prochaine réunion aura lieu le lundi 10 novembre 2025 à la Maison des Sports.

Cet avis tient lieu de convocation pour les parlementaires (dès 19h) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 19h30).

Pour le PARL-LG

Silvana Cerrone – Bernard Dheur
Secrétaire – Rédacteur